

MÉDIAS DE LA
MÉDITERRANÉE

Cahiers de la Méditerranée

69 | 2004

Être marginal en Méditerranée (XVI^e - XXI^e siècle)

Sociabilité des Lumières et exclusion dans les ports méditerranéens au XVIII^e siècle : l'exemple de la Franc-maçonnerie

Pierre-Yves Beaurepaire



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/723>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004

Pagination : 13-22

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Pierre-Yves Beaurepaire, « Sociabilité des Lumières et exclusion dans les ports méditerranéens au XVIII^e siècle : l'exemple de la Franc-maçonnerie », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 69 | 2004, mis en ligne le 10 mars 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/723>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Sociabilité des Lumières et exclusion dans les ports méditerranéens au XVIIIe siècle : l'exemple de la Franc-maçonnerie

Pierre-Yves Beaurepaire

- 1 Le siècle des Lumières est caractérisé par le développement sans précédent de la culture de la mobilité et du principe de circulation (Henriette Asséo). Cet essor des voyages est multiforme : tour de formation des élites aristocratiques –tel le comte Karl von Zinzendorf, chambellan de leur majesté impériale, conseiller aulique de commerce, qui voyage en Méditerranée et se fait recevoir maçon à Malte en mars 1766-, des fils du négoce, voyage d'agrément des représentants du royaume européen des mœurs et du bon goût, errance des aventuriers, ces « *gestionnaires de la mobilité* » (Daniel Roche), déplacement des militaires, des diplomates, voyage philosophique ou des amateurs en quête de ruines et de trouvailles archéologiques.
- 2 Il s'opère dans un contexte européen de perfectionnement et de professionnalisation de la police, champ de recherche aujourd'hui activement parcouru. Les procédures d'identification se développent associant passeports, registres mais aussi signalements. Les Lumières techniciennes réfléchissent aux normes de l'exclusion et de l'inclusion dans le corps social. Il faut identifier de manière rationnelle pour marquer, qualifier ou disqualifier et participer ainsi à la gestion harmonieuse du corps social.
- 3 Parallèlement, dans le champ de la sociabilité du XVIII^e siècle, c'est-à-dire, n'en déplaise à Jürgen Habermas, dans l'espace social autant que public, la loge maçonnique s'affirme comme une micro-société où l'on peut expérimenter de nouveaux rapports sociaux mais aussi de nouveaux modes d'organisation de l'espace (réticulaire, d'où l'importance de la correspondance, national avec l'affirmation des obédiences comme grandes loges nationales, territoriales avec l'érection de grandes loges provinciales sourcilleuses sur leur autonomie vis-à-vis des capitales politiques).

- 4 Il ressort des recherches récentes sur la mobilité –numéro de la *Revue de Synthèse* coordonné par Henriette Asséo sur *Cosmopolitisme et circulation*, numéro à paraître des *French Historical Studies* sur la mobilité, cycle de rencontres internationales sur la mobilité en Méditerranée dont la prochaine à Istanbul sera consacrée aux identités nomades, que les loges méditerranéennes du XVIII^e siècle ont servi à Naples, à Smyrne comme à Marseille, Malte ou Gibraltar de terrain d'expérimentation pour ces procédures d'identification, de définition des stigmates de l'altérité irréductible à la diversité que l'*alter ego* apporte au corps social, mais aussi pour les protocoles de gestion d'une mobilité aux effectifs croissants.
- 5 Dans le cadre de l'affirmation d'une véritable culture administrative, de nombreux échanges ont lieu avec la police : des lieutenants de police comme le Lyonnais Prost de Royer –à la fois praticien et théoricien de la sécurité et de la sûreté- correspondent avec de nombreux francs-maçons dans tout le bassin méditerranéen, des francs-maçons insérés dans l'appareil d'Etat monarchique comme Joseph de Maistre réfléchissent à l'adoption d'un « passeport pour la lumière » qui définirait l'appartenance à la République universelle des francs-maçons, selon les propres mots du célèbre savoisien.
- 6 Positionnée volontairement en marge de l'espace profane –elle s'inscrit en opposition radicale par rapport à lui, opposant l'ordre harmonieux de l'espace-temps fraternel au chaos profane, à l'individualisme qui fragilise voire déchire le lien social, la Franc-maçonnerie n'en cherche pas moins à investir le cœur de l'espace social, à se présenter en modèle de négociation et d'apaisement des rapports sociaux. Elle entretient en permanence un rapport paradoxal à la marge. Renvoyée dans la nuit des sociétés secrètes alors qu'elle réunit les fils de la lumière, ravalée au rang de conventicule obscène, tolérée plus souvent que reconnue, fréquemment condamnée à des degrés divers et pour des périodes variables par les Eglises, le pouvoir d'Etat et la justice, la Franc-maçonnerie n'en cherche pas moins à renverser cette situation, à lutter contre la marginalisation en s'inscrivant au centre du royaume des mœurs et du bon goût, en s'affichant comme une école de vertus, en faisant du franc-maçon un chrétien, un sujet et un patriote exemplaires.
- 7 La loge devient le « *centre de l'union* » pour citer le texte fondateur de l'Ordre, les *Constitutions* de 1723 dites d'Anderson, la réunion des amis choisis, des pairs qui se reconnaissent comme frères. Quête d'identité, de soi dans le miroir de l'autre, le lien maçonnique amène l'Ordre et ce d'autant plus qu'il est diffusé dans toute l'Europe, en Méditerranée et jusqu'aux extrémités du monde connu avec les colonies, à identifier et à définir ces normes d'exclusion et d'inclusion dans le corps social. Dans son dialogue intense, complexe et ambiguë avec les Lumières, la société du temps, ses élites et ses formes d'encadrement, la Franc-maçonnerie est donc tout à la fois observatoire et laboratoire.
- 8 Si la Franc-maçonnerie affirme sa profession de foi cosmopolite¹ et présente son projet comme celui de l'érection d'une Babel harmonieuse réunissant sur le chantier les ouvriers dispersés sur les deux hémisphères, elle veille jalousement sur la réputation de ses membres et de ses ateliers, illustrant le conformisme social des Lumières. L'Ordre se définit lui-même comme l'Art Royal et depuis le pasteur presbytérien Anderson et le chevalier jacobite disciple de Fénelon qui l'a converti au catholicisme Andrew Michael Ramsay, auteurs de textes canoniques de l'Ordre, se veut l'Art des Rois. Protections monarchiques et directions princières sont recherchées dans toute l'Europe, de

l'Angleterre hanovrienne à la Suède du parti monarchique et francophile des chapeaux, de la France de Louis XV à la Toscane de François de Lorraine.

- 9 En ce siècle qui valorise l'*otium* par rapport au *neg otium*, l'amateur par rapport au professionnel –sans pour autant nier que les positions sont relatives et qu'une inversion commence à se profiler qui sera manifeste au siècle suivant-, goûte le charme d'une Antiquité rêvée, le compagnon qui s'affaire sur les chantiers des cathédrales médiévales est de peu d'intérêt. Si ses symboles –équerre, compas, règle, niveau, pierre brute- s'inscrivent dans « *l'invention de la tradition* » maçonnique, si les règlements des métiers sont collationnés, recopiés et adaptés, le tailleur de pierre ne pèse pas lourd face à la prestigieuse généalogie des grands architectes qui conduit d'Hiram, architecte du temple de Salomon –dont le meurtre par les mauvais compagnons constitue le récit de fondation par excellence de l'Ordre- à sir Christopher Wren en passant par Vitruve, dans la constitution de l'identité mythique de l'Ordre. Du coup, les rois comme Salomon ou les empereurs dans le cas d'Auguste deviennent les protecteurs-nés de l'Ordre.
- 10 Dans un XVIII^e siècle où les formes de sociabilité cherchent à obtenir une reconnaissance publique - *charter of incorporation* anglaise ou charte de privilèges française - et l'assentiment des élites, l'Ordre revendique une excellence sociale et morale. Dès lors, il identifie la fraternité universelle à un espace à géométrie variable, à frontières mouvantes en fonction de l'environnement social, des possibilités de recrutement. Des seuils de plus en plus sélectifs marquent l'entrée dans la communion des pairs et définissent les normes de l'exclusion. Si le cosmopolite qualifie le temple qui l'accueille aux yeux de ses frères, il s'agit le plus souvent d'un *alter ego*, membre d'une diaspora qui affirme sa capacité grâce à lui à se réunir : négociant international, diplomate, artiste ou amateur, aristocrate membre de ce royaume européen des mœurs et du bon goût.
- 11 Dans tous les autres cas, le voisinage, la communauté de résidence sont préférés à l'agrégation risquée du forain. Un frère visiteur doit être recommandé, muni d'un passeport maçonnique. Au-delà de deux ou trois visites, il lui faut solliciter son affiliation à l'atelier pour être autorisé à le fréquenter. Il doit alors se faire parrainer et présenter des témoignages de moralité, de savoir vivre –la loge se veut une école de tempérance et de maîtrise des affects dans ce processus de civilisation des mœurs cher à Norbert Elias. Le vote unanime des frères et c'est la « *douceur d'être inclus* », la réunion des cœurs, une seule boule noire et le candidat malheureux est *blackboulé (sic)*, rejeté aux marges du temple, renvoyé dans la nuit et le chaos profanes. Des capitations toujours plus élevées pour permettre l'entretien et la décoration intérieure des temples, l'organisation des agapes, des banquets mais aussi des manifestations de la bienfaisance fraternelle en faveur des pauvres honteux, viennent aussi dissuader ceux qui avaient imaginé rallier le rivage de la fraternité sans ressources décentes.
- 12 A *Saint-Jean d'Ecosse*, loge du grand négoce marseillais, les sommes exigées des frères pour une année d'activité maçonnique –il s'agit du cumul de la capitation, des offrandes, des contributions aux agapes, de levées exceptionnelles de fonds pour l'aménagement du temple bientôt célèbre dans tout le bassin méditerranéen et au-delà etc.- peuvent atteindre l'équivalent de cent journées de travail d'un ouvrier qualifié du bâtiment dans la décennie 1780. La référence aux valeurs chevaleresques, patente à partir de la fin des années 1730 et notamment du célèbre *Discours* de Ramsay, le développement d'une maçonnerie élitiste des hauts-grades, d'essence chrétienne et chevaleresque, qui file la métaphore templière au point se convaincre d'une filiation ininterrompue, accentuent la discrimination sociale. L'Art Royal doit réunir des frères, mais d'abord de bons sujets, des

représentants de la *major et sanior pars* urbaine. Il doit éviter d'ouvrir trop large la porte du temple, sinon il risque de se discréditer et de perdre le patronage des puissants, comme les confréries qui n'ont pas été assez exigeantes.

- 13 Rappelons ici que pour le prince de Ligne présenté comme l'archétype du cosmopolite, « *la distance [entre « les bourgeois » et « la canaille »] n'est pas assez grande pour que l'intérêt, l'ambition, l'ivrognerie et la légèreté ne rapprochent ces deux états que ne différencie qu'un habit de drap plus ou moins fin ou plus ou moins troué* »³.
- 14 Aux loges d'artisans et de petits détaillants, le mépris des loges de la noblesse ou du grand négoce –d'autant plus élitiste qu'il cherche à s'évader de la roture par le haut et à calquer son *habitus* sur celui du second ordre de la société. *Saint-Jean d'Ecosse*, loge de la puissante chambre de commerce de Marseille se veut loge-mère de l'orient phocéén et stigmatise ces faux frères de vile extraction, tandis qu'à Perpignan *Saint-Pierre et Saint-Paul*, reconstituée en 1782 en loge de la *Sociabilité* par le Grand Orient de France se présente elle-même comme la « *loge des Nobles* », « *composée presque en totalité de l'élite de la Noblesse du Roussillon qui se fera un plaisir de donner l'exemple de régularité des mœurs et de la vertu* ». Elle n'a pas de mots assez durs pour ostraciser une loge d'artisans modestes. Opératifs et « *mécaniques* » ne sont pas les dignes héritiers des ouvriers de l'Art Royal.
- 15 On préfère les maintenir en lisière de la citoyenneté maçonnique en en faisant des frères servants ou à talents. S'ils pénètrent ainsi dans le temple, ils ne prennent pas vraiment place dans le cercle des élus : initiés, ils reçoivent les deux premiers grades d'apprenti et compagnon, mais n'accèdent pas à la maîtrise. Voilà qui préfigure la division du corps civique en citoyens passifs et citoyens actifs dans la constitution française de 1791. L'aristocratisation de la direction de l'Ordre observable tant dans la mouvance de la Stricte Observance Templière qu'au Grand Orient de France renforce encore clivages sociaux et barrières discriminatoires.
- 16 Chaque loge avec son hospitalier s'occupe de « ses » pauvres, en ayant soin de mettre en valeur la bienfaisance comme une vertu cardinale de l'Ordre, mais elle est très regardante sur les qualités profanes du candidat à l'initiation ou à l'affiliation, qualités qui figurent d'ailleurs en bonne place sur les listes de membres que les loges adressent pour examen chaque année à leur obédience, et par courtoisie et sens de la mise en scène d'une excellence sociale aux loges de leur correspondance, quitte à « *arranger* » certaines dénominations : il est fréquent quel tel commerçant détaillant devienne sous la plume du secrétaire un négociant d'honnête réputation.
- 17 La loge n'est pas seulement la micro-société des amis choisis, le théâtre de l'affirmation de la cohésion des pairs, elle a vocation dans un corps cosmopolite à s'ouvrir à l'autre, on l'a dit. C'est d'autant plus manifeste dans un espace maritime, où la gestion de la mobilité prend une importance toute particulière et est pour une bonne part à l'origine du succès de l'Ordre. L'enjeu est de taille, la Franc-maçonnerie doit passer l'épreuve de l'étranger, manifester et concrétiser sa profession de foi cosmopolite tout en maintenant sa garde, sa vigilance aux bornes de l'entre soi. Il en va de sa réputation, valeur clé du temps. Elle le doit d'autant plus qu'elle n'est généralement que tolérée, qu'à Naples elle est présente, dynamique mais périodiquement menacée par les autorités, et qu'en Espagne elle est rapidement pourchassée.
- 18 Les condamnations pontificales ne peuvent laisser l'Ordre indifférent, même s'il les déplore comme un malentendu. Les attaques de certains évêques sont tout aussi vives. Citons notamment Monseigneur de Belzunce, figure de l'Eglise de France, qui dénonce à

Marseille, dès l'orée des années 1740, « *les assemblées où sont indifféremment reçus gens de toute nation, de toute religion et de tout État* »³. Il importe donc pour les frères réunis sur la rive chrétienne de la Méditerranée ou dispersés en terre musulmane, notamment dans les Echelles du Levant, de s'affirmer comme une association de frères chrétiens, soucieux de maintenir leur différence et de cultiver leur identité propre. Il ne faut pas donner d'arguments aux détracteurs de l'Ordre mais au contraire protester de son innocence et de sa vertu injustement mises en cause. Lessing le constate, pour le déplorer, dans ses *Dialogues pour des francs-maçons* :

- Ernst : Cette égalité que tu m'as indiquée comme base de l'Ordre, cette égalité qui emplissait toute mon âme d'un espoir si inattendu: pouvoir la respirer enfin en société d'hommes capables de penser au-delà des modifications de la société bourgeoise, sans en trahir une qui serait au désavantage d'un tiers.

- Falk : Eh bien ?

- Ernst : Elle existerait encore ? si elle n'avait jamais existé ! Fais venir un juif éclairé et fais lui faire sa demande ! « Oui », dit-on, « un juif ? » Le franc-maçon doit être chrétien. Peu importe quelle sorte de chrétien. Sans différence de religion ne veut dire que sans différence entre les trois religions officiellement tolérées dans le Saint Empire Romain. Es-tu de cet avis ?

- Falk : Moi, certainement pas.

- 19 A Marseille, l'article 12 des *Statuts et Règlement de la Respectable Loge La Parfaite Sincérité Régulièrement constituée à l'Orient de Marseille le 13 septembre 1767* stipule que « *touts profanes qui auroient le malheur [sic] d'être juifs, negres, ou mahomettans ne doivent point être proposé* »⁴. Même à Livourne, l'entrée des juifs dans le temple... de Salomon est loin d'être évidente, les catholiques considérant à l'instar de leurs frères bayonnais eux aussi confrontés à des candidatures juives que « *cette admission - de membres juifs - empêcha nombre de frères respectables par leurs qualités civiles et maçonniques de se présenter pour se faire affilier (...)* Nous savons tous que l'homme est l'égal de l'homme, qu'une des plus belles vertus du vrai maçon est de rappeler cette vérité; mais nous savons aussi que la douceur, l'honnêteté, la politesse doivent former la baze de la société, si on veut y trouver de l'agrément »⁵.
- 20 Significativement, les musulmans sont également généralement repoussés sur la rive chrétienne, alors qu'ils visitent régulièrement les ateliers de Paris, du Nord de la France ou des Pays-Bas autrichiens, où des hauts grades leur sont conférés, malgré leur tonalité fortement chrétienne et chevaleresque. Face à l'autre rive, il faut être vigilant, d'autant que les frères ont encore à se mobiliser pour faire libérer certains des leurs pris par la course barbaresque⁶, tandis qu'à l'intérieur des terres ou sur les ports du Ponant, le musulman représente davantage l'exotisme et qualifie ainsi la loge qui l'accueille.
- 21 Dans cette définition des normes de l'inclusion et de l'exclusion, l'aventurier ou chevalier de fortune, est un trouble-fête. Caméléon, il prend l'apparence d'un représentant de la bonne société voire de la Société des princes (Lucien Bély), observateur attentif des codes sociaux, il les casse et se les approprie pour mieux tromper la vigilance de ses examinateurs. Il se constitue un capital symbolique aussi factice qu'impressionnant pour tromper son monde et se faire accepter.
- 22 Les Casanova et autres Cagliostro sont connus, mais ils sont nombreux en Méditerranée et en Europe à avoir ainsi testé les défenses de l'Ordre, éprouvé ses protocoles d'identification. Fausses lettres de recommandation, faux certificats et passeports maçonniques abondent. Une fois utilisés pour entrer dans l'espace maçonnique, ils sont rapidement troqués contre des documents authentiques que des secrétaires de loges, bernés ou parfois mais sans doute assez rarement achetés, ont établis en leur faveur. Le

prétendu prince Justiniani de Chio –en réalité un instituteur orléanais du nom de Doucet⁷ compte parmi les plus ingénieux. Rivalisent avec lui le prince Zibby de l'Arabie heureuse – c'est-à-dire du Yémen⁸, ou le comte Antonio Pocchini de la Riva de Padoua. Ce dernier mérite de retenir particulièrement l'attention car ses papiers, saisis par la police parmesane, nous sont parvenus⁹.

- 23 Conservés dans le fonds Du Tillot, aux Archives d'Etat de Parme¹⁰, ils permettent de reconstituer une partie de son réseau relationnel et de son itinéraire. Ils se composent en effet d'un carnet d'adresses maçonniques de 29 folios, suivi d'un ensemble de certificats et de visas, et de catéchismes maçonniques. Pocchini a ainsi visité la *Concorde*, orient de Beaucaire, le 15 octobre 1765, les loges de Bordeaux –*Amitié, Anglaise et Française*– en avril 1766, l'*Union Parfaite* de La Rochelle le même mois, avant de recevoir le grade de maître dans le temple de la *Distinction* de Strasbourg, le 15 novembre 1766, puis d'obtenir des secours de la loge militaire des *Amis Réunis* du régiment du Lyonnais le 14 juin 1767 alors en garnison à Cambrai.
- 24 De son côté, le prince Joseph Abaïssÿ de Palestine a recours à un *topos* : les mauvais traitements infligés aux chrétiens maronites par la Porte, pour être accepté dans l'Ordre comme l'un des siens et obtenir protection et soutien matériel¹¹. Appartenant à une confrérie religieuse et société secrète de la Montagne Druze, il en fait une sorte de Franc-maçonnerie libanaise¹². Définissant une fraternité élargie, un cosmos maçonnique étendu à l'ensemble des chrétiens en détresse, recouvrant les différentes sociétés d'entraide, il compte sur sa démonstration pour être soutenu.

Rue et Hôtel des deux Ecus

A Messieurs les Ducs et très illustres Membres de la société et fraternité maçonnique,
Messieurs,

Le Prince Joseph Abaïssÿ, de la Palestine à l'honneur d'Exposer à votre illustre société, ses malheurs et sa position actuelle, Disant que pour s'être adonné à la Religion Catholique Romme [*sic*] et de la famille des Maronites originaires de Russe [*sic*], il a été persécuté par le sultan, en raison de ce qu'il ne pouvoit payer le tribut énorme auquel on l'avoit imposé ; de sorte que poursuivi par les arabes, il fut contraint de se sauver pour se soustraire à la captivité, dans laquelle il a laissé sa famille et plusieurs de ses alliés, après avoir abandonné des possessions immenses, montant à quelques cents milles Ecus.

Ce malheureux prince étant expatrié, fut contraint de parcourir toutes les Cours de l'Europe pour y obtenir des secours contre son infortune, il fut partout très bien accueilli, notamment à la Cour de Vienne, où l'Empereur lui a fait délivrer les passeports les plus honorables, sur lesquels il passa à celle de France, où leurs Majestés ont daigné lui faire également délivrer des passeports en y faisant ajouter un petit secours par M. de Montmorin mais trop foible pour non seulement continuer ses voyages, mais même pour payer sa dépense de Versailles.

De sorte que pour attendre une plus grande faveur de la Cour le Prince s'en revint à Paris, mais les différentes révolutions n'ont pu lui permettre de rien faire en sa faveur depuis quelques mois qu'il est dans cette capitale (où il est même tombé malade) malgré les promesses de plusieurs grands et Dames de considération à la Cour.

Dans cette malheureuse position et dans une extrême nécessité, le Prince Albassÿ, se trouve contraint de recourir à la faveur et à l'humanité des très honorables frères composant Messieurs, votre illustre assemblée, en vous remettant sous les yeux, que lui même est de la fraternité de la Montagne dudit Russe [druze ?] et Maronités, dont la société ne diffère que dans quelque cérémonie et signe de celle de l'Europe, dont cependant le fond est le même et provient de la Russie. En cette

qualité comme frère et infortuné, le Prince ôse espérer qu'il obtiendra quelques secours proportionnés à ses besoins, qui le mettront à même de payer à son auberge où il doit et de continuer ses voyages; en pareille circonstance il a montré un cœur , il espère en trouver un dans l'illustre assemblée de fraternité que composent Messeigneurs, pour lesquels il ne cessera d'invoquer le Grand Architecte de l'Univers".

- 25 Seules quelques pistes ont pu être esquissées dans cette brève communication, mais elles semblent prometteuses et surtout leur exploration mérite d'être intégrée à l'ensemble des recherches en cours en histoire sociale et culturelle sur la mobilité et la négociation des normes.

NOTES

1. - Cette communication s'insère dans ce champ de recherche en plein renouvellement et complète celle donnée à Nice à l'automne 2003 lors du colloque sur le cosmopolitisme en Méditerranée.
2. - Prince de Ligne, *Mémoires*, cahier VIII, édition critique de A. Payne et Ch. Thomas, Paris, François Bourin, 1989, p. 131.
3. - Bibliothèque municipale de Carpentras, manuscrit 891, folios 68-71, mandement épiscopal de Mgr de Belzunce, 14 janvier 1742.
4. - Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, FM1 111, collection Chapelle, t. VI, folio 22 recto.
5. - BNF, Cab mss, FM, FM² 159 bis, dossier de l'*Amitié*, orient de Bayonne, f°11 v°, 12 juillet 1783.
6. - Pour libérer le frère Fischer victime de la course barbaresque, *Saint-Jean d'Ecosse* fait appel à l'un de ses membres les plus en vue, Jean-Jacques Kick, consul de Sa Majesté impériale et de Son Altesse le grand duc de Toscane, associé aux grands noms de la Chambre de commerce et de la loge, les Seymandi, les Audibert et les Hugues. Kick trouvera à Livourne port franc du Grand duché de Toscane les moyens de libérer Fischer.
7. - Voir Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Autre et le Frère. L'Etranger et la Franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 147-152.
8. - Bibliothèque Municipale de Lyon, Fonds Coste, mss 453, folio 22 verso. La mention est accompagnée d'une traduction en caractères arabes du nom du visiteur. Le registre ne fournit pas d'autres renseignements le concernant. Son dossier à la Bibliothèque Arsenal est coté : Surveillance des étrangers, cat. IX 37, 12172.
9. - Archivio di Stato di Parma, Archivio Du Tillot, A 11 : dossier du capitaine Antonio Pocchini, 49 folios.
10. - Archivio di Stato di Parma, Archivio Du Tillot, A 11, 49 pièces.
11. - Bibliothèque nationale de France, cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, FM¹ 136, Grand Hospitalier Général, f°450, requête enregistrée le 31 décembre 1787.
12. - H. Smith, « *The Druses of Syria and their relation to Freemasonry* », *Ars Quatuor Coronatorum*, IV (1891), pp. 7-19; pp. 63-4; p. 175.

13. - Bibliothèque nationale de France, Cabinet des manuscrits, fonds maçonnique, FM¹
136, Grand Hospitalier Général, folio 450, requête enregistrée le 31 décembre 1787.

RÉSUMÉS

Fraternité cosmopolite mais soucieuse de reconnaissance publique et de distinction sociale, la Franc-maçonnerie du XVIII^e siècle est amené très tôt à définir des normes d'inclusion et d'exclusion. Dialoguant avec la société profane et avec le pouvoir, elle met en place des protocoles d'identification des visiteurs et des candidats à l'initiation et élève des seuils de plus en plus difficiles à franchir pour la petite bourgeoisie. C'est ce laboratoire et cet observatoire de la société des Lumières que les aventuriers tentent d'infiltrer, en se jouant des normes et en présentant des profils aussi flatteurs que faux.

Cosmopolitan but concerned fraternity of public recognition and social distinction, the 18th Century Freemasonry is brought very early to define standards of inclusion and exclusion. Dialoguing with the profane society and the capacity, it sets up protocols of identification of the visitors and candidates at initiation and raises thresholds increasingly difficult to cross for the lower middle class. It is this laboratory and this observatory of the Enlightenment society which the adventurers try to infiltrate by presenting social profiles as flattering as false.

INDEX

Mots-clés : exclusion, franc-maçonnerie, sociabilité, mobilité, Lumières

AUTEUR

PIERRE-YVES BEAUREPAIRE

CMMC - Université de Nice-Sophia Antipolis